

Canton de
Bordères/Echez

Commune d'IBOS

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 8 octobre 2013

2013/081

Présents : Denis FEGNE ; Claude BONNEMAISON ; André GARRABOS ; Antoine PARDINA ; Serge ALMENDRO ; Jean-Louis SALLES ; Bernard JOUCLA ; Philippe SOULE-PERE ; Ginette GAYE ; Alexandre ARRIZABALAGA ; Jean TRILLE ; Yves CASSAGNET ; Elisabeth VILLACAMPA ; Marc FALLIERO

Absents excusés : Daniel FROSSARD (procuration pour Denis FEGNE) ; Danièle CAZENAVE ; Louise BARROIS (procuration pour Alexandre ARRIZABALAGA) ; Jean-Louis PEYRAMALE ; Régine TOSON ; Gisèle VINCENT (procuration pour Denis FEGNE) ; Jeanne PEGHINI (procuration pour Ginette GAYE)

Absents non excusés : Jean-Paul TOUYA

Elu secrétaire de séance : Bernard JOUCLA

SUBVENTION POUR L'ADM65 AU PROFIT DES SINISTRES DES CRUES

Monsieur le maire rappelle que lors de la séance du 3 juillet 2013 le conseil municipal avait délibéré pour attribuer une subvention exceptionnelle à verser à l'association des maires des Hautes-Pyrénées afin de venir en aide aux sinistrés des crues du mois de juin dans le département. Cette subvention était de 1.000€.

Au cours du débat il avait été évoqué la possibilité de compléter ce montant par une délibération ultérieure ; aussi au vu de l'importance des dégâts il est proposé de verser en plus des 1.000€ votés en juillet dernier, une nouvelle subvention de 2.000€.

Ainsi informé, et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de verser une nouvelle subvention d'un montant de 2.000€ à l'association des maires des Hautes-Pyrénées au profit des sinistrés des crues.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an que dessus.

Extrait certifié conforme :

Le Maire

Denis FEGNE


Certifié exécutoire,
Compte tenu de la transmission
en Préfecture le.....24/10/13
de la publication le.....24/10/13
IBOS,
Le.....24/10/13
Le Maire,

Denis FÉGNÉ

